



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

REUNION DE REPRESENTANTS DE GOUVERNEMENTS
Fundação Cuidar o Futuro
CHARGES D'ELABORER UN PROJET DE DECLARATION
SUR LA RACE ET LES PREJUGES RACIAUX

Paris, 13 - 20 mars 1978

Intervention de Madame M.L. PINTASILGO, le 15 mars 1978





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président,

C'est pour moi une grande joie de prendre la parole sous vo
pr
ésidence au sujet de l'avant-projet de déclaration sur la race
et les préjugés raciaux. J'ai eu la chance de participer à une
importante réunion d'étudiants africains dans vo
tre
pays pendant
l'année de son indépendance. Je crois pouvoir dire que j'y ai
puisé l'élan et la conviction qui m'ont amenée à l'engagement
personnel contre le colonialisme pendant les années infiniment
tragiques de la guerre coloniale.

Aujourd'hui, en rejoignant les peuples libérés dans la même aspi-
ration d'indépendance nationale à tous les niveaux, je tiens à
affirmer, Monsieur le Président, combien le peuple portugais est
f
oncièrement non-raciste. Ses lois internes - et en particulier
la Constitution - établissent l'égalité fondamentale des droits
sans aucune discrimination de race, sexe, religion, origine sociale.

En outre - et ceci est à nos yeux plus important - son attitude
à l'égard des autres groupes ethniques a toujours été celle d'une
convivialité et d'une amitié qui imprègnent ses rapports, voient
les autres dans une même fraternité et se traduisent dans l'enri-
chissement de sa culture par l'enchevêtrement avec d'autres
cultures côtoyées pendant des siècles.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Nous tenons à reconnaître que les moments significatifs de la formation de notre identité culturelle (soit au niveau des grands mouvements sociologiques comme ceux du XV et du XVI siècles soit au niveau de nos oeuvres littéraires et du fondement de notre inconscient collectif) ont été des moments de brassage intense avec d'autres cultures. Nous avons vérifié, par l'histoire récente, que toute tentative d'isolement était un appauvrissement et une trahison à l'âme du peuple portugais.

C'est grâce à ce background que nous sommes en mesure de partager les espoirs et les affirmations faites aujourd'hui par les représentants des autres États-membres au sujet de l'importance que revêt pour la communauté internationale l'étude du document dont nous sommes saisis.

Fundação Cuidar o Futuro

Il est assez clair pour nous que le "timing" de cette déclaration dans l'histoire de l'UNESCO donne un caractère particulier à son contenu.

En effet, si l'on reprend les trois étapes de l'évolution de l'UNESCO que le Directeur-Général a maintes fois soulignées, on peut faire deux constatations.

D'un côté, l'élaboration et - souhaitons-le - la proclamation d'une déclaration sur la race et les préjugés raciaux vient clore la période de décolonisation qui a caractérisé les vingt dernières années de la vie de l'Organisation.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.26

Mais, d'un autre côté, elle ne peut pas en rester là. L'UNESCO - c'est-à-dire la communauté des Etats qui en font partie - est vouée à l'avènement d'un ordre international nouveau. La déclaration que nous sommes en train d'élaborer ne peut être envisagée que dans ce contexte-là.

Or, lors de la 19ème Conférence Générale à Nairobi, l'UNESCO a exprimé dans sa résolution 9.11 la conviction "qu'un nouvel ordre économique international devrait conduire à un nouvel ordre humain fondé sur la liberté, la justice et l'équité". (§ 4 du préambule).

Je tiens à souligner, Monsieur le Président, l'importance de la déclaration sur la race dans ce contexte. Parler d'un nouvel ordre n'est pas un vœu pieux ni l'utilisation d'un code qui, à force d'être répété, risque de devenir dénégologique. Il faut bien avouer que certaines actions et affirmations concernant le nouvel ordre économique international semblent rétrécir son envergure et vouloir nous acheminer vers un nouvel ordre technocratique à l'échelle de la planète. La déclaration sur la race peut être une contribution de grande importance pour l'humanisation de ce nouvel ordre.

Voilà pourquoi nous croyons que la perspective de la déclaration devrait prendre en considération les différentes connotations du mot "race" dans l'anthropologie et la sociologie contemporaines.

C'est ainsi que nous estimons qu'il faut inclure parmi ces différentes connotations celles qui conduisent aujourd'hui à des obstacles sérieux à un ordre nouveau de justice et d'équité.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Nous pensons notamment à tous les comportements qui se fondent sur des stéréotypes et engendrent des mécanismes généralisés, voire institutionnalisés, de jugement, de sélection et de classification hiérarchisée des différentes cultures.

Il nous semble aussi que l'avant-projet dont nous sommes saisis ne tient pas suffisamment compte, dans son économie globale, des nouvelles formes d'affrontement culturel de différents groupes ethniques et les mécanismes de rejet dont sont souvent objet les groupes minoritaires dans beaucoup de situations.

Il nous semble ainsi que l'avant-projet devrait davantage refléter toute la gamme des phénomènes raciaux et leur universalité.

Une deuxième remarque concerne la difficile articulation entre le principe moral et juridique d'égalité de tous les êtres humains et leur irréductible différentiation, comme l'a souligné hier le Directeur-Général.

Nous attachons une grande importance à la formulation du binôme égalité / différentiation. Par aucun biais nous ne voulons porter atteinte au principe de l'égalité foncière entre tous les êtres humains - au contraire, nous estimons qu'il doit ressortir de façon transparente du texte de la déclaration.

Mais nous ne voulons pas non plus porter atteinte à la différentiation qui est le fondement de l'identité culturelle, du développement endogène, de l'indépendance nationale.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Nous souhaitons que nos efforts pendant cette semaine nous conduisent à l'affirmation d'égalité qui ne soit pas une plate uniformité ni un dénominateur commun qui amoindrirait l'immense richesse de la diversité culturelle de l'humanité.

Ces remarques semblent peut-être vagues, Monsieur le Président. Elles sont néanmoins en rapport étroit avec certaines améliorations que nous aimerions voir introduire dans le texte, notamment dans l'article 1er à propos du concept de développement et dans l'article 5 à propos de la notion de culture et d'identité culturelle. (D'autres améliorations ont déjà été exprimées par d'autres délégations).

Un dernier point, Monsieur le Président, concerne la possibilité d'impact de cette déclaration dans l'opinion publique. Lors de la 19^{ème} Conférence Générale, les États-membres ont introduit dans la résolution 3.173 le § 5 qui nous amenait à établir le lien entre l'effort déployé au niveau des gouvernements pour l'élaboration d'une déclaration et celui qui serait engagé à la base par les individus et les institutions de tous les États-membres.

Nous croyons en effet qu'une déclaration a une portée réelle dans la mesure où elle correspond à une prise de conscience populaire. Il est naturellement possible d'inclure cette orientation dans la résolution de mise en oeuvre, mais nous croyons important de le souligner d'ores et déjà car c'est la possibilité d'une telle conscientisation qui nous permettra d'accepter l'appel si pressant à l'autorité de l'Etat qui, vu isolément, peut apparaître comme trop centralisateur et dominateur de l'opinion publique, concepts que naturellement nous rejetons.





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉCUR - PARIS VII
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président, nous avons quelques remarques concernant les différents articles. Nous les ferons, cependant, lors de l'examen de la spécialité de l'avant-projet, si vous nous en donnez la possibilité. Pour le moment, nous voulons seulement dire l'espoir que nous mettons dans la capacité de cette Conférence pour inventer les voies nécessaires au dépassement des divergences qui expriment notre diversité. Cette capacité, nous y sommes invités dans un poème du président Neto, écrit pendant les années de la libération et que je me permets de citer :

"Tu vas inventer
dans l'esprit, dans le muscle, les nerfs
inventer dans l'homme et la masse
(tu vas) inventer

et garder les yeux secs

.....

Tu vas inventer
des étoiles sur la pioche de guerre
la paix sur les pleurs des enfants
(Tu vas inventer)

la paix sur la haine
inventer la paix
et garder les yeux secs

.....

Inventer
inventer l'amour
et garder les yeux secs "

Voilà mon vœu, Monsieur le Président.

